

Le conseil de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds siège en séance ordinaire ce lundi 3 avril 2023 à 19h00 à la salle Amicale.

Sont présents à cette séance :

MADAME : Valérie Gagnon

MESSSIEURS : Richard Lefrançois, Marc-André Routhier, Sébastien Grondin René Breton, et Dominic Parent.

Sous la présidence de : Mme Andréa Gosselin, mairesse.

Assiste également à la séance : Mme Sonia Tardif, directrice générale / greffière-trésorière et M. Eric Guay, responsable des travaux publics.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 mars 2023.
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
6. Correspondance.
7. Période de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport du responsable des travaux publics

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

11. Invitation au souper des municipalités- 2 juin à Saint-Adrien d'Irlande
12. Inscription au congrès UMQ-3 au 5 mai à Gatineau

TRANSPORT

13. Plans et devis pour le projet entrepôt municipal -Offre de services Eric St Laurent, dessinateur

HYGIÈNE DU MILIEU

14. Dépôt- bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la Période du 1 janvier au 31 décembre 2022.
15. Entente avec le Comptoir familial-dépôt de matériel
16. Grosses vidanges printemps 2023-Services sanitaires Fortier

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

17. Transport Adapté-entente MRC des Appalaches

AMÉNAGEMENT

18. Offre de services Du Proprio- terrains vacants (résidentiels et commerciaux)
19. Demande de madame Lydia Lambert

LOISIRS ET CULTURE

20. Soumission Elevaction Inc- siège d'escalier
21. Soumission Construction Malette et fils- travaux supplémentaires pour fermer le pour le nouvel escalier au Centre culturel.
22. Avis de modification au bail pour la gym Excel -1 mai 2023

23. Tournée Milieux de vie en action en Chaudière-Appalaches (vendredi 26 mai)
24. Camp de jour saison estivale 2023
 - a) Prévisions budgétaires
 - b) Embauche des animateurs(trices)
 - c) Formation Saveurs
25. Plans et devis -Construction de la bibliothèque -Offre de services de Eric St-Laurent, dessinateur
26. Addenda- Entente de travail de madame Catherine Grenier Pouliot

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

74-04-23 Proposée par Mme Valerie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 6 MARS 2023

75-04-23 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2023 au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCES-VERBAL.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS.

76-04-23 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyée par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	124 471.11\$
Incendie :	19 102.76
Sécurité :	671.67
Voirie :	27 213.44
Hygiène du milieu :	54 439.27
Urbanisme :	12 557.31
Loisirs :	8 278.24
Salaires :	15 662.14

TOTAL	262 395.94\$
--------------	---------------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES :

77-04-23

Proposé par M. René Breton et appuyée par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

Madame la mairesse fait compte tenu de la dernière séance du conseil des maires.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Madame Valérie Gagnon invite la population à participer au Rallye Coco qui a lieu sur le Site Patrimonial.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Il a été fait par monsieur Éric Guay responsable des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INVITATION AU SOUPER DES MUNICIPALITÉS- 2 JUIN À SAINT-ADRIEN D'IRLANDE

78-04-23

Proposé par M. Richard Lefrancois et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds paie le repas aux membres du Conseil, employés et conjoints intéressés à participer au souper des municipalités qui se tiendra le 2 juin à St-Adrien d'Irlande au coût de 60 \$ par personne.

INSCRIPTION AU CONGRÈS UMQ-3 AU 5 MAI À GATINEAU

79-04-23

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyée par Mme Valerie Gagnon résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Andréa Gosselin, mairesse, soit autorisée à assister aux assises annuelles de l'UMQ qui se tiendront du 3 au 5 mai 2023 à Gatineau.

QUE les frais d'inscription de 345\$/ congressiste, plus taxes, soient payés par la Municipalité.

QUE les frais inhérents, à ces assises, lui soient remboursés.

TRANSPORT

PLANS ET DEVIS POUR LE PROJET ENTREPÔT MUNICIPAL -OFFRE DE SERVICES ERIC ST LAURENT, DESSINATEUR

ATTENDU QUE l'attribution du numéro de dossier 2030313 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du programme PRACIM

ATTENDU QUE la municipalité a besoin des plans et devis pour l'appel d'offres dans le cadre de la réalisation des travaux de construction de l'entrepôt municipal d'ici le 31 décembre 2024;

80-04-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité mandate monsieur Éric St-Laurent au tarif de 60.00\$ de l'heure pour la réalisation des travaux suivants :

-préparation des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction de l'entrepôt municipal.

- l'analyse comparative des émissions de GES du projet avec l'outil Gestimat selon les exigences du programme d'aide financière PRACIM.

HYGIÈNE DU MILIEU

DÉPÔT- BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR LA PÉRIODE DU 1 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022.

81-04-23

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dépose le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2022.

ENTENTE AVEC LE COMPTOIR FAMILIAL-DÉPÔT DE MATÉRIEL

82-04-23

Proposée par Mme Valerie Gagnon et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité permette aux citoyens de venir déposer des marchandises en bonnes conditions qui ne se servent plus (exemple : vêtements, chaussures, vaisselles, jouets, articles de sports, appareils électroniques) au garage municipal le 6 juin prochain afin que le Comptoir familial de Thetford Mines puisse venir récupérer la marchandise.

QUE l'offre aux citoyens soit annoncée dans le journal les Échos de Leeds.

GROSSES VIDANGES PRINTEMPS 2023-SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER

83-04-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les gros rebuts soient transportés au centre de tri de Services Sanitaires Denis Fortier le 19 juin 2023 aux coûts de 275.00\$ de l'heure (1 camion et deux hommes) et de 135.00 \$ plus les taxes par tonne pour la disposition des matériaux .

QUE seuls les objets prévus dans l'annonce des Échos de Leeds, éditions de avril, mai et juin.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

TRANSPORT ADAPTÉ-ENTENTE MRC DES APPALACHES

ATTENDU QUE la municipalité se doit d'offrir le service de transport adapté sur son territoire;

ATTENDU QUE l'entente avec le mandataire actuel, la Ville de Thetford Mines, se termine prochainement;

ATTENDU QUE la MRC et les 17 autres municipalités du territoire ont réalisé une étude de coûts et financement pour le démarrage et l'exploitation d'un nouveau service de transport adapté;

ATTENDU l'article 569.0.1 du Code municipal

EN CONSÉQUENCE,

84-04-23

Il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que **la municipalité de Saint-Jacques** de Leeds avec la participation de 17 autres municipalités désirent conclure une entente par laquelle elle délègue à la MRC des Appalaches sa compétence en matière de transport adapté.

QUE l'entente est basée sur l'application des paramètres du document « Plan de déploiement du service de transport adapté, 22 février 2023. »

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

OFFRE DE SERVICES DU PROPRIO- TERRAINS DISPONIBLES À LA VENTE (RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX)

ATTENDU QUE la municipalité désire obtenir plus de visibilité pour la vente de ses terrains disponibles via les moyens suivants :

- site internet d'un agent immobilier
- alertes courriels auprès de plusieurs acheteurs potentiels
- affiches sur les terrains
- service de photographie

85-04-23

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre de services Du Proprio pour le forfait Multi terrain au prix de 1299.95\$ plus les taxes applicables pour promouvoir la vente des deux(2) terrains résidentiels et les trois(3) terrains commerciaux disponibles actuellement pour une période de 12 mois à compter des présentes .

DEMANDE DE MADAME LYDIA LAMBERT

ATTENDU QUE la demande pour apporter un amendement au règlement de zonage afin de permettre les poulaillers urbains sur le territoire;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite autoriser l'usage des poulaillers urbains dans le futur et que la réglementation devra prévoir des conditions minimales à respecter lors de l'émission des permis de construction afin d'éviter la réception de plaintes sur cet usage;

86-04-23

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyée par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité mandate la MRC des Appalaches pour apporter les modifications requises au règlement de zonage afin de permettre les poulaillers urbains sur le territoire.

LOISIRS ET CULTURE

SOUMISSION ELEVATION INC- SIÈGE D'ESCALIER

ATTENDU QUE la municipalité a prévu l'installation d'un siège adapté sur le nouvel escalier arrière au Centre culturel afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement aux infrastructures sportives et récréatives ;

87-04-23 Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Élévation Inc. portant le numéro S-3070 du 19 janvier 2023 au montant de 7950.00\$ plus les taxes applicables pour la fourniture et l'installation d'un siège d'escalier droit modèle K2 Plus de Savaria respectant la norme commerciale CSA-B355-09, capacité de 350 livres.

Que la dépense en lien avec l'achat du siège soit engagée à partir de l'aide financière du programme PRIMADA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

SOUMISSION CONSTRUCTION MALETTE ET FILS- TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR FERMER LE POUR LE NOUVEL ESCALIER AU CENTRE CULTUREL.

ATTENDU QUE l'ajout d'un siège d'escalier au projet de la municipalité a nécessité une révision des plans de construction et que des travaux supplémentaires devront être faits pour protéger le siège des intempéries;

88-04-23 Proposé par M. Richard Lefrancois et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la proposition budgétaire du 10 février 2023 de Construction Malette et fils au montant de 12 643\$ plus les taxes pour les travaux supplémentaires afin d'ajouter à l'escalier une toiture et un mûr vitré.

Que la dépense en lien avec les travaux supplémentaires soit engagée à partir de l'aide financière du programme PRIMADA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

AVIS DE MODIFICATION AU BAIL POUR LA GYM EXCEL -1 MAI 2023

ATTENDU la réception d'un avis d'augmentation le 7 mars 2023 en ce qui concerne le prix du loyer pour le Gym Excel à compter du mois d'avril 2023 ;

89-04-23 Proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'augmentation demandée par le propriétaire pour un montant mensuel supplémentaire de 75.00\$ à compter du 1 mai 2023 afin de tenir compte d'un délai de trente (30) jours suivants le dépôt de la demande écrite du propriétaire.

TOURNÉE MILIEUX DE VIE EN ACTION EN CHAUDIÈRE-APPALACHES (VENDREDI 26 MAI) COÛT DE 50\$

À titre informatif seulement.

EMBAUCHE CAMP DE JOUR SAISON ESTIVALE 2023

A) PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires du camp de jour d'une durée de 8 semaines pour la période du 26 juin au 18 août 2023 ont été préparées par la responsable des loisirs;

90-04-23

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyée par Mme Valérie Gagnon et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité accepte les prévisions budgétaires du camp de jour tel que présenté.

Fait à noter, M. René Breton se retire des délibérations sur cette décision.

B) EMBAUCHE DES ANIMATEURS(TRICES)

ATTENDU QUE les cinq (5) postes d'animateurs(trices) à combler pour le camp de jour de la saison estivale 2023;

91-04-23

Proposé par M Richard Lefrancois et appuyé par M. Sébastien Grondin résolu à la majorité des conseillers présents que les personnes suivantes soient engagées pour le camp de jour au tarif² horaire fixé par le conseil municipal et qu'une offre d'emploi soit publiée pour le poste vacant :

Pénélope Breton, animatrice.
Madison Gagnon, animatrice
Clara Malette,animatrice
Anne-Sophie Nadeau, animatrice

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Fait à noter, M. René Breton se retire des délibérations sur cette décision.

C) FORMATION SAVEURS

ATTENDU QUE la formation Saveur offerte par l'URLS Chaudière-Appalaches est favorable pour les animateurs(trices) afin de les aider dans la planification des activités du camp de jour ;

92-04-23

Proposé par M. Richard Lefrancois et appuyé par M. Dominic Parent résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité accepte de payer les frais d'inscription de 195.68\$ pour chaque personne et de rembourser les frais de déplacement qui y sont associés.

Fait à noter, M. René Breton se retire des délibérations sur cette décision.

DE SERVICES DE ERIC ST-LAURENT, DESSINATEUR

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite poursuivre ses démarches pour la construction d'un nouveau bâtiment communautaire afin de répondre aux besoins des citoyens et ainsi bonifier les services offerts ;

93-04-23

Proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité que la municipalité mandate monsieur Éric St-Laurent, dessinateur au tarif de 60.00\$ de l'heure pour la réalisation des plans préliminaires et d'une estimation des coûts pour des travaux de construction d'un bâtiment d'un étage seulement et de loger une nouvelle bibliothèque, une salle de réunion et un bloc sanitaire pour les usagers des jeux d'eau.

***ADDENDA- ENTENTE DE TRAVAIL DE MADAME CATHERINE
GRENIER POULIOT***

94-04-23

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale et la mairesse sont autorisées, à signer l'addenda numéro 1 au contrat de travail en vigueur de la responsable des loisirs et des communications de Saint-Jacques-de-Leeds afin d'y prévoir les nouvelles conditions de travail à compter du 1 mai 2023.

LEVÉE DE LA SÉANCE

95-04-23

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h30.

Andréa Gosselin

Mairesse

Sonia Tardif,
g.m.a.

Directrice générale / greffière-trésorière

Je, Andréa Gosselin, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Andréa Gosselin
Mairesse

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale et greffière -trésorière